

# Afer Index CAC 40 - Dist

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/07/2023

ACTION ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **15,72 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **31/07/2023**  
 Actif géré : **43,36 ( millions EUR )**  
 Code ISIN : **FR0013526696**  
 Code Bloomberg : **AFIC4DE FP**  
 Indice de référence : **100% CAC 40**  
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
 Date du dernier coupon : **16/05/2023**  
 Derniers Coupons : **0,0160 ( EUR )**  
 Date de la première VL : **15/09/2020**

## Objectif d'investissement

Le support en unités de compte Afer Index CAC 40 s'adresse aux adhérents avec un profil dynamique souhaitant diversifier l'épargne de leur adhésion en investissant sur les plus grandes entreprises françaises via un ETF (Exchange Traded Fund). Cet ETF est un **fonds de réplcation**.

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (VL) \* (Source : Fund Admin)



### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
<b>Volatilité du portefeuille</b>	16,53%	-	18,44%
<b>Volatilité de l'indice</b>	16,56%	-	18,44%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,05%	-	0,13%
<b>Ratio de Sharpe</b>	1,04	-	0,98

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/12/2022	30/06/2023	28/04/2023	29/07/2022	-	-	-
<b>Portefeuille</b>	18,75%	1,36%	1,77%	19,37%	-	-	-
<b>Indice</b>	19,05%	1,40%	1,90%	19,91%	-	-	-
<b>Ecart</b>	-0,30%	-0,04%	-0,12%	-0,54%	-	-	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Portefeuille</b>	-7,10%	31,49%	-	-	-
<b>Indice</b>	-6,68%	31,88%	-	-	-
<b>Ecart</b>	-0,43%	-0,39%	-	-	-

\* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

## ACTION ■

## Données de l'indice (Source : Amundi)

## Description de l'indice

L'indice CAC 40 Total Return Index est un indice pondéré par la capitalisation flottante, mesurant l'évolution de la performance de 40 valeurs cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Il a pour vocation de représenter l'évolution du marché français. Il est composé de valeurs très liquides choisis parmi les 100 premières capitalisations cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris. La méthodologie de l'indice est disponible sur [www.euronext.com](http://www.euronext.com).

## Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**  
Exposition : **France**  
Nombre de valeurs : **40**

## Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

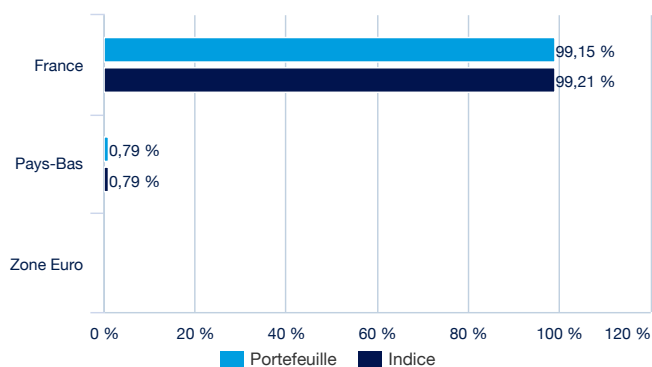
	% d'actifs (indice)
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	12,42%
TOTALENERGIES SE PARIS	7,95%
SANOFI	6,36%
L OREAL	5,97%
SCHNEIDER ELECT SE	5,43%
AIR LIQUIDE SA	5,03%
AIRBUS SE	4,63%
BNP PARIBAS	3,92%
HERMES INTERNATIONAL	3,74%
VINCI SA (PARIS)	3,40%
<b>Total</b>	<b>58,86%</b>

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

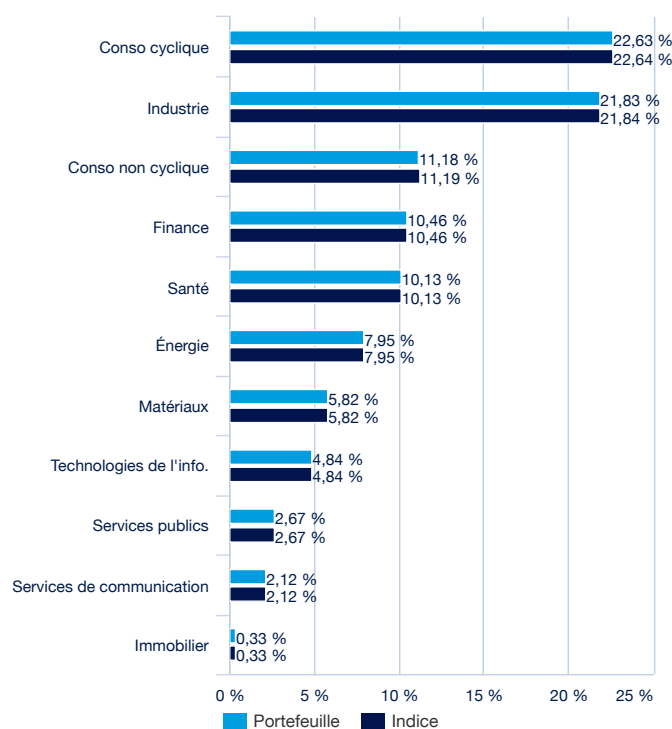
## Principales lignes du portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	12,42%
TOTALENERGIES SE PARIS	7,95%
SANOFI	6,35%
L OREAL PRIME FID	5,96%
SCHNEIDER ELECT SE	5,43%
AIR LIQUIDE PRIME FID 02	5,02%
AIRBUS SE	4,63%
BNP PARIBAS	3,92%
HERMES INTERNATIONAL	3,74%
VINCI SA (PARIS)	3,40%
	<b>58,82%</b>

## Répartition géographique (Source : Amundi)



## Répartition sectorielle (Source : Amundi)



## ACTION ■

**COMMENTAIRE MENSUEL (Source: Amundi)**

Au cours du mois de juillet, les indicateurs économiques sont restés bien orientés aux Etats-Unis, nettement moins en zone euro et en Chine. Dans la plupart des pays, l'inflation a poursuivi son reflux, mais avant tout sous l'effet des composantes volatiles alors que les indices de prix sous-jacents sont restés en forte progression. La Réserve fédérale et la BCE ont de nouveau relevé leurs taux directeurs, tout en signalant que d'éventuelles hausses supplémentaires dépendraient des chiffres d'inflation des prochains mois. Sur les marchés, les rendements obligataires à long terme ont évolué en légère hausse, ceux à court terme en légère baisse. Les indices d'actions ont progressé.

Les actions mondiales ont continué de progresser en juillet, les investisseurs étant satisfaits des différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Le MSCI World AC (+3,1%) a préservé sa tendance haussière depuis le début de l'année (+16,3%). Les Etats Unis (+3,3%) ont surperformé les marchés européens (+1,4%). Les marchés de la Zone Euro (+1,8%) ont fait mieux, avec en tête l'Italie (+4,8%), l'Allemagne (+2%) et les Pays-Bas (+1,6%). Hors zone euro, le marché britannique a progressé de +2,1%. Le marché japonais (+1,6%) a lui aussi été positif sur le mois. Le MSCI pays émergents a progressé fortement (+4,9%), entraîné par la hausse des marchés des pays de la zone EMEA (+5,2%) et de la Chine (+9,1%). En Europe, la hausse a concerné tous les secteurs sauf l'IT (-1,1%) et les services aux collectivités (-1,6%). L'immobilier (+10,9%) et le secteur bancaire ont se sont hissés en tête du palmarès (+5,1%). Les valeurs cycliques sont ressorties gagnantes ce mois-ci face aux valeurs défensives (+1,9% contre 0,7%). En Europe, les valeurs de croissance (+0,2%) ont sous-performé les valeurs dites « Value » (+2,7%).

**Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)**

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Date de création de la classe	15/09/2020
Date de la première VL	15/09/2020
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	FR0013526696
Minimum de souscription marché secondaire	-
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,56% ( prélevés ) - 31/10/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Octobre
Teneur marché principal	

**Contact****Contact Lyxor****Lyxor ETF**

91-93 bd Pasteur  
CS 21564

75 730 Paris Cedex 15 - France

**Hotline clients particuliers :** +33 (0)1 42 13 99 99 - info@lyxoretf.fr

**Hotline clients professionnels :** client-services-etf@lyxor.com

## ACTION ■

## Fournisseurs d'indices

"CAC 40®" et "CAC®" sont des marques déposées par Euronext Paris S.A., filiale d'Euronext N.V. Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'Indice. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garant, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit.

Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'Indice, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'Indice, où au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

Afer Index CAC 40 ne bénéficie pas de quelque manière que ce soit du parrainage, du soutien, de la promotion et n'est pas vendu par Euronext ou ses filiales (ci-après dénommées "Euronext") (collectivement désignés comme les "Détenteurs").

Les Détenteurs n'octroient aucune garantie et ne prennent aucun engagement, que ce soit expressément ou implicitement, soit quant aux résultats à obtenir par l'utilisation de l'Indice CAC 40® (ci-après "l'Indice") et/ou le niveau auquel se situe ledit Indice à un moment et à un jour donné ou de tout autre type.

L'Indice est calculé par ou au nom d'Euronext. Les détenteurs ne répondront pas (que ce soit du fait d'une négligence ou sur un quelconque autre fondement) de toute erreur affectant l'Indice à l'égard de quiconque et ils n'auront pas l'obligation d'informer quiconque d'une éventuelle erreur l'affectant.

## Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Afer Index CAC 40 est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Afer Index CAC 40 qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vue de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DIC).

Le DIC en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur [info@amundi-etf.com](mailto:info@amundi-etf.com)

**L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.**

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assume aucune responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETEPREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.**

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.